

Dépôt : Meris Sehovic

Luxembourg, le 21 janvier 2025

MOTION

Promotion de l'électromobilité au Grand-Duché de Luxembourg

La Chambre des député-e-s,

Considérant

- Que la part des voitures électriques et des voitures de type plug-in hybride dans le parc automobile s'élevait à 10,65% en décembre 2024 ;
- Que le Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC) vise à porter la part des voitures électriques et des véhicules de type plug-in hybride dans le parc automobile à 49% d'ici 2030 ;
- Que plusieurs décisions prises et/ou soutenues par le gouvernement risquent de freiner la transition climatique dans le domaine de la mobilité, notamment :
 - o la décision du gouvernement de réduire le plafonnement étatique des prix de l'électricité ;
 - o la nouvelle structure tarifaire des prix de l'électricité introduite le 1^{er} janvier 2025 qui risque de pénaliser les ménages ayant d'ores et déjà investi dans la transition énergétique ;
 - o la diminution de 8.000 euros à 6.000 euros des aides maximales accordées aux particuliers.ières pour l'achat d'une voiture 100% électrique ;
 - o la suppression de la subvention étatique sur le prix du service de charge sur les bornes de charge accessibles au public ;
- L'impact direct et indirect de l'augmentation relative des prix de l'électricité sur le pouvoir d'achat des citoyen.ne.s ;

- La récente introduction du projet de loi n°8474 qui vise à prolonger un régime d'aides destiné à encourager les entreprises à investir dans des infrastructures de charge pour véhicules électriques ;
- La modification du règlement grand-ducal du 23 décembre 2016 qui prolonge la mesure transitoire de taux avantageux pour les voitures de société électriques pures ou à pile à combustible à hydrogène;
- Que la transition énergétique nécessite des prix d'électricité abordables pour les ménages, les entreprises de toute taille, ainsi que les industries ;

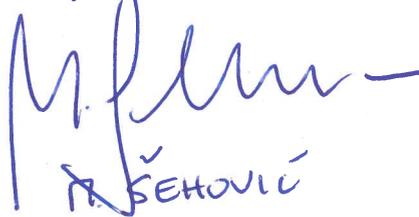
Invite le gouvernement à

- Réintroduire la subvention étatique sur le prix du service de charge sur les bornes de charge accessibles au public à hauteur de 13 ct/kWh afin d'éviter que les prix de l'électricité ne constituent un frein à la transition vers la mobilité électrique.

Signatures :



U. Schmitz



M. ŠEHOVIĆ



David Wagner



Marc Goergen